

## Bulletin de novembre 2004

Officiellement, les objectifs de la Charte ne sont pas revus à la baisse, qu'il s'agisse de quantité ou de qualité.

Deux ans et demi se sont cependant écoulés depuis sa signature. Une belle piste d'un bon kilomètre en 2003, 300 mètres d'un itinéraire peu fréquenté en 2004, il faudra un sacré coup d'accélérateur dans les prochains mois pour que l'optimisme des plus optimistes - il en existe des spécimens étonnants à VVV - ne soit pas sérieusement ébranlé.

De cela, d'une concertation plus régulière, distinguant mieux politique et technique, d'une implication municipale qui ne se résume pas à un élu et un fonctionnaire, nous discuterons prochainement avec le maire-adjoint en charge des transports.

2005 devrait nous réserver des transformations positives en centre-ville, mais la croissance des cyclistes, parmi les jeunes en particulier, nécessite plus d'ambition, sur des axes dangereux comme la rue de Paris ou le boulevard Chanzy qui nous fera bientôt accéder à une porte de Bagnolet enfin accessible aux cyclistes. Le dynamisme de VVV sera une des garanties de la mise en œuvre de cette charte.

Gageons que nos adhérents auront à cœur de ne pas se mettre en roue libre au milieu du gué.

### Invitation à l'assemblée générale de VVV

**lundi 6 décembre, 20h30**

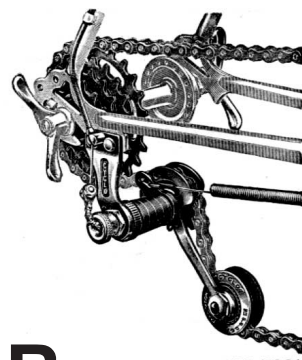
**Maison Ouverte, 17 rue Hoche** métro mairie de Montreuil

Bilan d'activité et des finances de l'année 2004, orientations pour 2005.  
*Si vous ne venez qu'à une rencontre par an, que ce soit cette fois!*

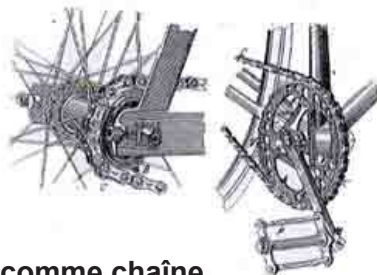
On terminera devant un verre, avec des crêpes. Vous pouvez apporter une petite douceur à grignoter. VVV offre à boire.



**A** comme Anquetil



**B** comme braquet



**C** comme chaîne

**D** comme Drai



**E** comme... la suite de notre alphabet vélocipédique en décembre.

## Le point sur les aménagements en cours et prévus

Le 21/10/04, VVV a rencontré "Monsieur Vélo". Un tour d'horizon des aménagements cyclables en cours de réalisation et à entreprendre à court terme a été fait.

Selon notre interlocuteur, les itinéraires "Eugène Varlin-Condorcet-Marcellin Berthelot" et "Paul Vaillant-Couturier/Aristide Briand" du rond-point F. Mitterrand à l'intersection avec la rue St-Denis seront **achevés fin juin 2005**.

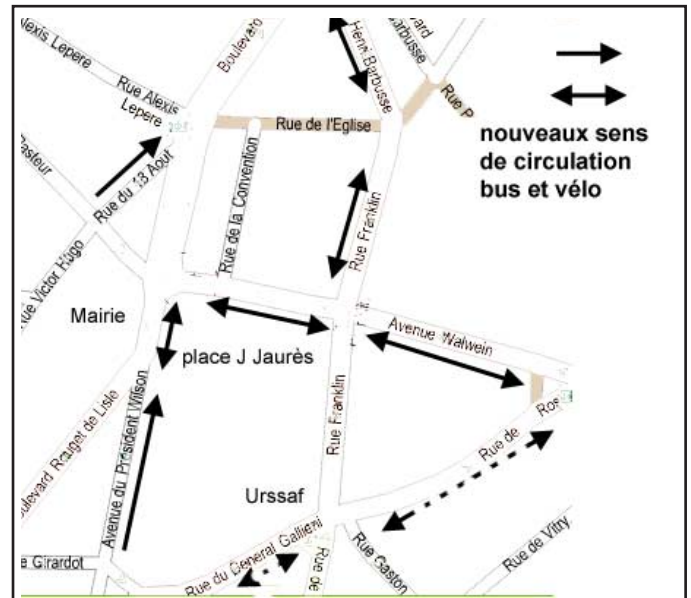
Les "double-sens" cyclistes dans les rues à sens unique de la **zone 30 Villiers-Papillons** nécessitent des compléments d'étude et de concertation.

Début 2005, un couloir de bus à 4m 50, donc ouvert aux cyclistes remontera l'**avenue Walwein**, un autre à 3m, donc officiellement fermé aux cyclistes descendra la rue de Rosny de l'intersection "Walwein" à l'intersection "Stalingrad". (voir ci-contre)

La bande cyclable "**Raspail-Michelet**" ne fera l'objet d'une réfection qu'après approbation du nouveau plan de circulation dans ce quartier.

VVV a insisté pour qu'un aménagement cyclable soit réalisé **rue de Lagny**, axe important et très pratique au-dessus du périphérique pour les cyclistes de Montreuil, de Saint-Mandé et de Vincennes. D'autant que Paris s'apprête à réaliser un aménagement sur le versant parisien de cette voie.

Le champ d'intervention de "Monsieur vélo" a été évoqué, en particulier pour le suivi de nos demandes, l'entretien des aménagements. Cette question relève de la compétence de l' élu aux transports avec qui nous reparlerons de cet aspect important de nos relations avec la Ville ☐



**Nouveau plan de circulation du centre ville**

Dès début 2005, changements majeurs dans le plan de circulation du centre ville. Dans l'ensemble ce sera plus simple pour les vélos et les bus. Notamment l'avenue Walwein sera utilisable dans les deux sens pour les bus et les vélos entre la mairie et la rue de Rosny. A terme (été 2006) le boulevard Rouget de Lisle devrait enfin être utilisable dans les deux sens par les vélos.

*Tous les plans sur le site de VVV*

### Ligne de bus 318

**VVV participe à la concertation sur les aménagements de cette ligne de bus qui va changer aussi la vie des piétons et des cyclistes dans le bas-Montreuil**

Le projet "Mobilien" associe l'Etat, la Région et le STIF (syndicat des transports de l' Ile de France). Il se propose de faire baisser la circulation automobile en développant les transports en commun et les circulations douces. Il est partie intégrante du PDU (Plan de Déplacement Urbain). Montreuil est concerné pour 4 lignes de bus.

- ◆ **318** : Château de Vincennes - Romainville Raymond Queneau par la rue Robespierre, et la place Carnot de Romainville.
- ◆ **121** : Mairie de Montreuil - Villemomble par la rue de Rosny.
- ◆ **115** : Les Lilas - Château de Vincennes par l'avenue Pasteur et la mairie de Montreuil.
- ◆ **301** : Val de Fontenay - Bobigny par le boulevard de la Boissière et les quartiers Nord de la ville, avec la future liaison RER tram.

Des réunions dites "comité d'axe" regroupent les instances concernées : villes, les Conseils Généraux 93 et 94, la RATP, les associations d'usagers, parfois la Région.

VVV y est associée à double titre : l'existence du Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables et l'insertion des aménagements cyclables dans les itinéraires "Mobilien".

Le 12 octobre avait lieu la 3<sup>e</sup> réunion au sujet du 318. On arrive à la phase opérationnelle. La première tranche de travaux sur les rues Etienne Marcel et Chéreau dans le Bas Montreuil commencera le 3 janvier 2005.

Il s'agit de travaux importants: création de 1500m de cou-

loir de bus, de **2500m d'itinéraires cyclables (en réalité, les couloirs de bus le plus souvent ouverts aux cyclistes)** et de 17 nouveaux arrêts de bus. Les 28 arrêts existants vont être mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et UFR (Usager en Fauteuil Roulant). Bus (avec palette rétractable) et arrêts sont conçus pour fournir un passage de plein pied aux personnes en fauteuil ou avec poussette, jusqu'à présent exclus des bus.

D'autre part, un signal embarqué libérera le feu vert à l'arrivée du bus. La fréquence passera à dix minutes en journée, 20 en soirée jusqu'à 0h30.

La rue Robespierre sera utilisée dans les 2 sens par le bus. Ces aménagements devraient faire passer la vitesse commerciale (temps d'arrêt compris) de 13 à 16 km/h dans un sens et de 12,6 à 14,3km/h dans l'autre.

On attend sur les 5 ans à venir une baisse de la circulation automobile de 5%. Performance qui peut paraître modeste mais qui est considérable, compte tenu de l'inertie des habitudes dans ce domaine.

Des places de stationnement sont supprimées rue Etienne Marcel.

Enfin, l'aménagement aux nouvelles normes de toutes les lignes de bus du territoire de la commune est prévu pour cette mandature. Le 122 est en train d'être équipé des nouveaux arrêts. A court terme, ce sont 150 arrêts qui sont programmés.

Il serait évidemment souhaitable que les usagers des bus soient représentés dans ces concertations. Si vous n'êtes pas que cyclistes, faites nous parvenir vos remarques, nous les transmettrons ☐